

Le journal des locataires de



Vosgelis

INFO

UN APPARTEMENT À SON IMAGE



L'arrivée dans un logement est, la plupart du temps, synonyme d'un nouveau départ. Pour certains, c'est aussi le moment d'effectuer quelques travaux de peinture et de décoration. Rénover son intérieur permet non seulement au locataire de se l'approprier mais aussi, de se sentir bien chez lui. Samuel Pereira est de ceux-là.

Depuis le 24 décembre dernier, il habite un coquet appartement de 78 m², rue Courtine à Remiremont. Il l'a entièrement rénové du sol au plafond. Rencontre...

Avant d'emménager dans ce logement, Samuel Pereira n'avait jamais vraiment prêté attention à la décoration de son intérieur. Pourtant, il a rapidement dû mettre la main à la pâte. « Ce n'était pas quelque chose auquel je m'intéressais vraiment, mais une fois le bail signé, quand je me suis retrouvé ici, je voulais me sentir bien chez moi, dit-il. Je voulais avoir un appartement qui me plaise et surtout que mes enfants y soient à l'aise ».

Ce père de deux enfants, âgés de 11 et 12 ans, récemment séparé, a donc retroussé ses manches. Avec le bon de fournitures que lui a remis Vosgelis, et quelques économies en poche, S. Pereira a pu acheter le matériel nécessaire à la rénovation de son logement, la décoration n'ayant pas évolué depuis quelques années. « La personne qui habitait l'appartement avant moi n'avait rien touché et je souhaitais donner une atmosphère moderne à mon logement » ajoute S. Pereira.

De l'idée à la transformation

Avant de débuter les travaux, ce locataire a pioché plusieurs idées ici et là. « Je me suis inspiré de plusieurs émissions qui sont diffusées à la télévision : « Paris première », « Déco » ou encore « La maison France 5 » qui sont de véritables mines d'idées car elles sont spécialisées dans la décoration et l'aménagement intérieur ». Grâce à ces programmes, il a alors pu reproduire un objet suspendu en bois qu'il avait découvert dans une de ces émissions. Sa réalisation siège aujourd'hui au milieu de toiles récemment peintes au-dessus du canapé du salon, et se fond parfaitement dans l'ambiance contemporaine de l'appartement.

Un locataire minutieux

Du salon aux chambres, de la salle de bain au couloir, chaque pièce a été minutieusement rénovée dans des tons de gris et de rouge. D'abord détapiqué, l'ensemble des murs a ensuite été entièrement repeint à l'aide de diverses peintures à effets, soigneusement choisies pour l'occasion. Peinture au sable, pâte à papier, enduit à cirer, bande d'enduit, le tout a désormais remplacé la décoration « passée » des premiers jours.

Très impliqué dans l'aboutissement de son nouvel intérieur, Samuel Pereira a consacré une grande partie de son temps libre à effectuer ces travaux, « J'ai travaillé le soir en rentrant du travail mais aussi les week-end pour gagner du temps. »

Et le résultat n'est pas des moindres ! Les chambres, dont chaque enfant a choisi le thème, sont parfaitement assorties. Intérieurs de placards et radiateurs ont eux aussi eu droit à quelques améliorations et une partie du sol a été remplacée par des lattes PVC autocollantes. « C'est un produit économique qui imite parfaitement le parquet. » ajoute le locataire. Ne reste alors plus que la cuisine, dont Samuel Pereira a également fait le choix de fabriquer lui-même les meubles.

TRI SÉLECTIF À CHÂTENOIS, LES RÈGLES CHANGENT

Locataires Vosgelis, la Communauté de Communes du Pays de Châtenois a récemment choisi de passer à la collecte sélective grâce aux « sacs jaunes ». Le service de ramassage collectera prochainement, et ce tous les 15 jours devant chez vous, en plus des ordures ménagères, les sacs jaunes contenant vos déchets issus du tri sélectif (sauf le verre). Pour les habitants des HLM de Gironcourt et Châtenois, les locataires sont invités à déposer leurs sacs jaunes dans les casiers grillagés qui seront prochainement installés à côté des conteneurs à ordures ménagères. Les consignes de tri vont changer. Un petit rappel est nécessaire.

Que mettre dans les sacs jaunes ?

- Les bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda
- Les flacons de gel douche, de shampoing
- Les flacons de produit vaisselle, bidon de lessive, produits d'entretien
- Les cartons, les prospectus, les boîtes de conserve, canettes et aérosols, les briquettes

Quels sont les déchets interdits dans les sacs jaunes ?

- Les pots de yaourt, de crème, les sacs plastique, les bâches
- Les couches, les lingettes, la vaisselle en plastique, les bidons et bombes contenant des matières toxiques
- Les mouchoirs, le papier peint, les papiers gras (type emballage de pizza)
- Les gros cartons bruns (à apporter à la déchetterie), le papier aluminium

**La distribution des sacs jaunes est gratuite et se fait en mairie.
Plus d'informations au 03.29.94.55.61.**



Depuis le 25 juin et ce, durant tout l'été, les agences VOSGELIS accueillent des emplois d'été, dans le cadre de la démarche écoresponsable VOSGELIS qui concerne les espaces verts (voir notre précédente édition).

La mission de ces jeunes pour la plupart étudiants en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) de géomètre topographe au lycée Loritz à Nancy, est de faire l'inventaire des différentes essences d'arbres, des aménagements et des végétaux dont disposent l'ensemble des espaces verts VOSGELIS. Cette démarche fait suite à la première partie du recensement déjà effectuée. Elle permettra dans un second temps de prendre les décisions qui permettront de réduire l'utilisation de produits sanitaires. Par exemple, un terrain VOSGELIS qui nécessite actuellement un désherbage régulier pourrait être à l'avenir transformé en pelouse. Les premiers aménagements liés à cet inventaire devraient voir le jour en 2013. Tous les locataires concernés seront informés des aménagements prévus dans leur quartier.

AMÉNAGEMENTS DES ESPACES VERTS COLLECTIFS À SAINT-DIÉ

Initié en 1989 par Thierry Philippe, alors gardien dans le quartier Kellermann à Saint-Dié-des-Vosges, le projet d'aménagement d'un espace collectif floral à disposition des locataires volontaires et bénévoles a aujourd'hui fait son chemin. Depuis son origine, sur les devants du bâtiment Bourgogne, le projet habille aujourd'hui dix entrées du secteur. Découverte...



Colorées, perchées ou au ras du sol, feuillues ou non, nombreuses variétés de plantes ont pris leurs quartiers aux abords des immeubles Vosgeli. Aux pieds des bâtiments trônent désormais roses trémières, fleurs de champs, hortensias, géraniums et marguerites.

Ces arbustes, fleurs et autres, derrière leur aspect esthétique, cachent d'autres objectifs. « Lorsque j'ai décidé de m'occuper de ce projet, raconte Thierry Philippe, responsable du secteur, je souhaitais d'une part habiller les entrées des locataires, mais aussi et surtout favoriser les échanges entre voisins, la mixité sociale, et instaurer le respect de chacun. Ce sont ces aménagements extérieurs qui permettent de créer des liens entre les participants. Qu'ils aient la main verte ou non. Chaque espace a été aménagé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. » Mises à disposition des locataires des bâtiments concernés, les parcelles sont aménagées avec l'aide de Thierry Philippe, passionné par les plantes et jardinage mais aussi grâce à la participation de nombreux volontaires comme M. Pierron, amoureux lui aussi des espaces verts. Quelques plantes aromatiques sont également venues s'ajouter au grand nombre de variétés déjà présentes pour permettre à tous, de profiter des aménagements extérieurs ayant été réalisés.



M. Pierron, amoureux des espaces verts

L'agence VOSGELIS de Saint-Dié-des-Vosges apporte elle aussi sa contribution au projet. Elle participe au développement de ces espaces collectifs en offrant des bons de fournitures destinés à l'achat de matériel. Ainsi, graines, terreau, engrais mais aussi barrières autoclaves ont trouvé leur place et complété le travail déjà effectué.

Certains locataires, artistes dans l'âme comme M. Parant (cf. photo), ont ajouté leur touche personnelle. Oiseaux et maison en bois fabriqués mains tiennent aujourd'hui compagnie à la végétation abondante.

Un bel exemple de partage entre voisins qui en plus de favoriser le dialogue, favorise également la biodiversité. A suivre...



M. Parant aménage les espaces verts

LOCATAIRES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU, VOUS AVEZ DROIT AU TSS

Locataires, bénéficiaires de la Couverture Mutuelle Universelle, vous pouvez, depuis le 15 août 2008, prétendre au Tarif Social de Solidarité (TSS) auprès de votre fournisseur d'énergie Gaz de France (Suez).

Ce dispositif, méconnu du grand public vous donne droit, si vous disposez de faibles ressources, à une réduction sur vos factures de gaz naturel. Il constitue le premier poste budgétaire de GDF Suez dans son programme de la lutte contre la précarité énergétique.

Critères d'attribution

Le TSS est réservé, pour leur résidence principale, aux ménages titulaires d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel ou habitant un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel, et dont les ressources sont inférieures au plafond d'attribution de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C). Par exemple, vos ressources doivent être inférieures ou égales à 648 € par mois pour une personne seule au 1^{er} juillet 2011. Ce plafond est adapté selon le nombre de personnes composant le foyer.

Le TSS vous permet de bénéficier de multiples avantages :

- Réduction sur chaque facture,
- Réduction forfaitaire annuelle,
- Gratuité de la mise en service et de l'enregistrement de votre contrat,
- Abattement de 80 % sur le coût du déplacement d'un technicien (dans le cadre d'une interruption de fourniture résultant d'un défaut de règlement).

Comment en bénéficier ?

Depuis 2012, l'application du TSS est automatisée. Vous n'avez donc plus aucune démarche à effectuer : dès lors que vous répondez aux critères d'accès au TSS, il vous est appliqué.

En pratique, si vous avez droit au TSS, les organismes d'assurance maladie le signalent directement à GDF Suez. Vous recevez alors une attestation vous signalant que le TSS vous est désormais appliqué. Si vous n'avez pas reçu d'attestation vous précisant que vous allez bénéficier de ce tarif, et que vous pensez pouvoir en bénéficier, contactez votre organisme d'assurance maladie ou votre agence VOSGELIS qui examinera votre situation ou composez le numéro vert TSS (0 800 333 124 - appel gratuit depuis un poste fixe).

A savoir : Si vous êtes rattachés au chauffage collectif gaz, votre consommation est comprise dans les charges que vous payez. Vous ne recevez pas de facture à votre nom. Dans ce cas, la réduction de tarif sera elle aussi effectuée de manière automatique.

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS DE SAINT-DIÉ : UN PAS VERS L'AUTONOMIE



Unique dans les Vosges, le Foyer de Jeunes Travailleurs de Saint-Dié, (anciennement ADHAJ), a pour vocation de loger de nombreux jeunes, travailleurs, stagiaires, ou encore étudiants. Cet hébergement temporaire (les jeunes n'y sont logés que deux ans maximum) permet à tous ceux qui le souhaitent et qui sont âgés de 16 à 30 ans, d'être guidés et accompagnés tout au long de leur parcours d'insertion sociale et dans le monde de l'emploi.

L'objectif est simple, donner la possibilité aux jeunes qui résident dans l'établissement, désireux de devenir autonomes, d'apprendre à gérer un logement seuls.



Des logements bien équipés

La plupart du temps, la vie en FJT constitue une étape importante pour celui qui décide d'y vivre : premier emploi, éloignement familial, manque de logement, ou encore stage de qualification.... Des bouleversements qui s'effacent peu à peu dans ce lieu de rencontres et d'échanges où chacun aspire à s'insérer dans la vie sociale.

Pour ce faire, l'établissement dispose de trois bâtiments dont deux sont situés en centre-ville. Les logements proposés vont de la chambre au T2. « Nous proposons de l'hébergement à la semaine, au mois, au trimestre, précise la directrice de l'établissement, et nos périodes de préavis sont adaptées à nos locataires : une semaine pour les chambres et un mois pour les studios, T1 bis et T2. Cela favorise la mobilité des jeunes qui sont présents ici et nous leur évitons de grosses dépenses d'installation. Les chambres, disponibles à la location et dont la superficie est de 12m², sont toutes meublées et équipées de toilettes et d'une douche individuelle ».

Autonomes mais pas seuls

Pour les repas, les jeunes disposent d'une cuisine commune à chaque étage, et d'une salle télévision dans laquelle ils peuvent échanger et profiter de la richesse du lien social. « Le fait de vivre ici avec d'autres personnes de leurs âges leur permet de faire des rencontres agréables et conviviales avec des gens de tous horizons. Des animations dont la participation n'est pas obligatoire ont lieu régulièrement. Repas à thèmes : sécurité routière, santé, jeux de société, favorisent alors la communication et la mixité sociale. Leur sentiment de solitude se fait moins ressentir et ils disposent de lieux d'activités au rez-de-chaussée et de lieux d'écoute. Onze personnes travaillent ici jour et nuit, ajoute Mme Charbonnier, directrice de l'établissement. Nous avons du personnel administratif, mais pas seulement. Des membres socio-éducatifs comme la Mission locale, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, et la protection judiciaire pour la jeunesse, sont à l'écoute des jeunes dans nos locaux pour les aider et les accompagner en fonction de leurs besoins ».



Un environnement sécurisé

Pour veiller à la sécurité des locataires, le personnel encadrant est présent jour et nuit. Chaque jeune dispose d'un badge qui lui permet de rentrer chez lui dès 19h, lorsque les entrées sont fermées. Un argument rassurant pour ces jeunes qui évoluent vers une vie d'adulte autonome.

Le but du Foyer de Jeunes Travailleurs est simple : devenir un pôle dédié entièrement aux jeunes et travailler tous ensemble sur des projets communs. Enfin, toujours attentif au confort de ses locataires, le FJT a également entrepris avec VOSGELIS, propriétaire des lieux, de réaménager tout le quatrième étage du bâtiment. Ainsi, l'ensemble des 13 chambres sera transformé en 11 studios, pour coller au plus près des besoins évoqués par les locataires.

Contact: FJT de St-Dié-des-Vosges - 36, Rue Ernest Colin
88100 Saint-Dié-des-Vosges - Tél. : 03.29.51.65.50
Mail : fjt.st-die@wanadoo.fr
Site web : <http://fjt.stdie.free.fr/index2.php>

FÊTE DES VOISINS 2012

Les mois de mai et juin ont une nouvelle fois été propices aux rencontres... Cette année encore, les nombreux locataires de VOSGELIS ont relayé la célèbre « Fête des voisins » aux quatre coins du département. L'occasion de se rencontrer et pourquoi pas, de se découvrir des affinités au cours d'un moment de convivialité et de bonne humeur.

Ce RDV annuel, permet non seulement de rompre l'isolement des personnes seules et âgées, mais il est aussi synonyme de proximité et de solidarité : « mieux connaître ses voisins, c'est aussi mieux les comprendre ».



Au quai Barbier à Epinal...

Le 23 mai à **Epinal**, dans le grand hall des entrées 10, 12 et 14 du Quai Barbier, et comme à l'accoutumée, une cinquantaine de personnes, locataires Vosgelis, mais aussi voisins du quartier se sont donné RDV pour faire connaissance autour d'un apéritif dînatoire.

La soirée s'est prolongée sous les nombreuses guirlandes en papier accrochées pour l'événement jusqu'à près de 22 heures.



A Neufchâteau



Maëva et Amandine, jeunes chanteuses de Neufchâteau.

A Neufchâteau, organisée par l'Association des Familles Rurales et le Comité des Fêtes de la Mairie, la fête des voisins a rassemblé le 1^{er} juin dernier, près d'une centaine de personnes dans le quartier de la Maladière. Pour l'occasion, deux jeunes chanteuses, Maëva Wernert et Amandine Bento, filles de locataires du quartier ont animé la soirée en chanson. La sono a ensuite pris le relais, gracieusement prêtée par un locataire, dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif offert par Vosgelis.



Démonstration de zumba à Charmes

A Charmes, le 20 mai dernier s'est déroulée sous le soleil la traditionnelle fête de quartier annuelle « Charmes en folies ». Nombreuses animations ont eu lieu. Plusieurs groupes se sont produits sur scène dont le groupe carpinien de Jeanne Jatteau qui a réalisé une démonstration de zumba devant un public conquis ! La foule était au rendez-vous.

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS : FAITES VOUS DÉPISTER



Le cancer du col de l'utérus est le 12^{ème} cancer le plus fréquent chez la femme en France. Le nombre de nouveaux cas et la mortalité n'ont cessé de régresser depuis vingt ans, grâce notamment, au dépistage par frottis et à l'amélioration des traitements. Cependant, il représente environ trois mille nouveaux cas par an et reste encore à l'origine de près de mille décès par an.

CARTE DE FRANCE AVEC LES DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

- L'Allier
- Le Cantal
- La Haute-Loire
- Le Puy-de-Dôme
- Le Cher
- L'Indre et Loire
- Le Maine et Loire
- Le Val-de-Marne
- Le Bas-Rhin
- Le Haut-Rhin
- L'Isère
- La Martinique
- La Réunion



Un dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est mis en place par les pouvoirs publics dans 13 départements pilotes. Source : INCa

La fréquence du cancer du col de l'utérus est plus forte entre 20 et 40 ans puis diminue avant d'atteindre de nouveau un taux important pour les femmes âgées de plus de 60 ans. Plus d'une femme sur 100 risque de développer ce cancer au cours de sa vie.

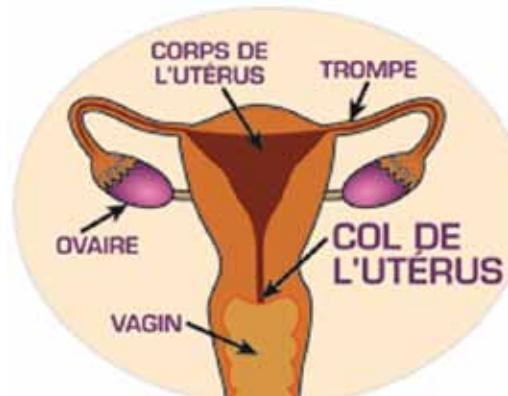
Les facteurs de risque sont les infections génitales en particulier celles à papillomavirus (HPV). Ce sont des infections qui peuvent être sans symptôme ou responsable de condylomes transmises par voie sexuelle (le condylome est une sorte de petite verrue bénigne, non douloureuse située au niveau de l'anus ou des organes génitaux). Le papillomavirus constitue le facteur de risque le plus important dans le développement des

cancers du col de l'utérus. La précocité des rapports sexuels, la multiplicité des partenaires sexuels et le tabagisme sont également incriminés.

Le dépistage se fait par un frottis. Un geste qui consiste à prélever des cellules à la surface du col de l'utérus. Ce prélèvement se fait dans un cabinet médical. Il est ensuite adressé à un laboratoire où il sera lu et interprété. C'est un geste simple et non douloureux. Fait précocement et régulièrement, il permettrait d'éviter la plupart des décès. La prévention par vaccination devrait faire encore diminuer ces chiffres.

Le frottis de dépistage est recommandé à partir de 25 ans ; les deux premiers frottis doivent être réalisés à un an d'intervalle. Si ces deux premiers frottis sont normaux, un frottis doit ensuite être fait tous les trois ans. La plupart du temps, les anomalies du col de l'utérus ne se manifestent par aucun symptôme ou les symptômes ne sont pas spécifiques (saignement, infections, pertes, douleurs pelviennes ...) : consulter son médecin est la meilleure attitude lors de l'apparition de ces manifestations.

Si un cancer est découvert, le traitement reposera sur la chirurgie, la radiothérapie et la chimiothérapie. Le plus souvent associés, l'ordre et le choix reposent sur le stade de la maladie : on doit prendre en compte l'âge de la femme, ses facteurs de risques et son désir de grossesse.



Le cancer se forme à partir des cellules du col de l'utérus, la partie étroite et inférieure de l'utérus. Il s'agit du passage reliant l'utérus au vagin. Source : INCa

Plus le cancer du col de l'utérus est détecté tôt, mieux il se soigne. 90% des cancers du col pourraient être évités grâce un dépistage régulier.

RISQUES LIÉS À LA CANICULE, SOYEZ VIGILANTS !

En période de forte chaleur, les personnes vulnérables et isolées sont plus fragiles. L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée sans fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer peut entraîner de graves complications sur sa santé. En 2003 et 2006, la France mal préparée, avait été confrontée à des vagues de chaleur importantes qui avaient causé une surmortalité. Mobilisé depuis, le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports a su prouver son efficacité via la mise en place du « Plan Départemental de gestion de la Canicule » lors des précédentes vagues de chaleur venues en 2009, 2010 et 2011. Ce plan nous concerne tous, entreprise, personnes vulnérables et grand public.

Les moyens mis en place

Depuis le 1^{er} juin, une campagne de communication a été mise en place pour informer et sensibiliser les populations. Dépliants et affichettes ont été édités par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) destinés à tous mais plus particulièrement aux personnes âgées, parents, sportifs et travailleurs manuels. Vosgelis, impliqué depuis plusieurs années dans ce dispositif, sensibilise son personnel de terrain auxiliaires de l'action, à qui il demande de rester attentif et particulièrement vigilant aux situations délicates auxquelles il peut être confronté durant l'exercice de ses fonctions.

Prévenez la chaleur et les fortes températures

- Aérez le matin ou la nuit
- Fermez vos volets le matin pour éviter à la chaleur de rentrer
- Buvez régulièrement de l'eau. En période de forte chaleur, il est recommandé de boire au minimum 1,5 à 2 litres d'eau par jour
- Évitez le sport en pleine journée, préférez le matin ou en toute fin d'après-midi là où les températures sont plus raisonnables
- Préférez les vêtements clairs, légers et amples qui n'attirent pas la chaleur

Si toutefois...

Vertiges, bouffées de chaleur, agitation, maux de tête, fatigue... Contactez votre médecin ou les secours.

- 15 : SAMU • 18 : POMPIERS
- 112 : Numéro d'urgence Européen
- Numéro National « Canicule Info Service » : 0800 06 66 66

QUELQUES CONSEILS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE



Paillez vos plantations

Les pieds des arbres et arbustes n'aiment ni la pelouse, ni les sols compactés, c'est pourquoi le recours au paillage rendra à votre jardin une meilleure santé. Mettez en place au pied de vos arbres, arbustes ou massifs arbustifs un paillage naturel (entendez par là des débris de végétaux broyés et/ou décomposés) à raison de 10 à 15 cm d'épaisseur et sur un diamètre de 1,00 m pour les arbres .

Vous évitez ainsi le recours à des désherbants, l'entretien manuel se limitera à un arrachage facile des « mauvaises herbes », le sol sera aéré et fertilisé : l'enracinement et la végétation n'en seront que meilleurs, les troncs ne présenteront plus de blessures dues aux tondeuses ...

Vous pouvez faire vous-même votre paillage en compostant durant toute l'année les différents déchets du jardin, en broyant les branches issues des tailles, en mettant les feuilles mortes directement aux pieds des arbres.

Jardin au naturel

Même si votre jardin s'étend sur une petite surface, vous pouvez bien sûr y mettre en œuvre des principes de jardinage naturel.

- Mélangez les fleurs et les légumes. De la sorte, en associant les uns avec les autres, vous éviterez les attaques de certains ravageurs (plantes aromatiques, oeillets d'inde ...),
- Utilisez une couche de paillis contre les mauvaises herbes,
- Installez un composteur : les déchets végétaux que vous y placerez, vous offriront un amendement précieux.

Arrosez le soir

C'est à la nuit tombante que l'apport d'eau profite le plus aux végétaux. L'évaporation est réduite durant les heures qui suivent et l'absence de lumière limite les risques d'apparition de maladies sur les feuilles. Ce principe est valable au potager, l'eau étant le premier bienfait pour les légumes en été. En revanche, laissez la pelouse sécher : elle reverdira dès les premières pluies.

Dans la mesure du possible, faites « chambrer l'eau d'arrosage » : les racines chauffées à travers la terre sont sensibles au choc thermique causé par une eau trop froide. Laisser l'eau se mettre à température une heure ou deux avant l'arrosage : vos plantes d'intérieurs et vos jardinières sauront apprécier le geste.



AGENDA

FÊTES, CONCERTS, ANIMATIONS :

- **Tous les mercredis. De 14h à 17h.** Plombières-les-Bains. Initiation à la broderie, Galerie des Arcades
- **Tous les mercredis. A 20h30.** Plombières-les-bains. Bridge à l'espace Stanislas. Tarif : 2 €.
- **Tous les mardis. A 14h.** Plombières-les-Bains. Cartes, belote et tarot à la maison pour tous.
- **Tous les mardis. A 20h30.** Plombières-les-Bains. Tir au pistolet et à la carabine. Stand de tir sous les arcades, 2 € le carton.
- **Jusqu'au 31 août.** Épinal bouge l'été. Concert dès 21h tous les vendredis, Place des Vosges. Spectacle pour enfants tous les mercredis dès 15h au château.
- **Tout l'été.** Du lundi au dimanche de 10h à 18h. Fort de Bourlémont. Le fort aux énigmes : parcours familial.
- **Le 1er août. De 17h à 22h.** La Bresse. Mercredis des producteurs. Soirée artisanale avec animation. Parking des champions. Rens : Ville de la Bresse. Tél : 03.29.25.40.21
- **Le 2 août. A 20h30.** Thaon-les-Vosges. Spectacle de danse polonoise au théâtre de la Rotonde. Billetterie sur place
- **Les 4, 5, et 6 août.** La Bresse. Fête patronale, en centre-ville.
- **Les 4, 5, et 6 août. De 9h à 18h.** La Bresse. Concours de tir non licenciés. Stant de tir La Ténine, Vallée du Chajoux. 2 € le carton de 5 tirs. Infos : M.Poitot au 03.29.32.46.08 ou à poitot.jc@orange.fr.
- **Le 5 août. Dès 11h30.** Neufchâteau. Pique-Nique des Mequettes, au Parc de la Fonderie. Après-midi rythmé par un orchestre musette. Rens. et inscriptions : D. Brunesaux 03.29.94.43.40.
- **Le 7 août. De 14 à 20h.** La Bresse. Concours de pétanque en doublette, près du gymnase. Rens : M. Jennequin : jennequin.jeanlouis@orange.fr
- **Le 8 août. De 17 à 22h.** La Bresse. Mercredi des producteurs. Soirée artisanale avec animation. Parking des champions. Rens : Ville de la Bresse. Tél : 03.29.25.40.21
- **Le 10 août. De 19h à 23h.** Fort de Bourlémont. Soirée semi nocturne: venez affronter les maîtres des jeux. Petite restauration sur place.
- **Le 10 août. A 20h45.** Remiremont. Concert « Son del Salon », Place de l'Abbaye.
- **Le 11 août. Dès 13h30.** La Bresse. Route de France féminine. Étape Lure / St-Dié. Rens : gerardinh@wanadoo.fr
- **Le 11 août.** Raon-l'Étape. Concours de pétanque et repas à Luvigny.
- **Le 12 août. Dès 16h.** Contrexéville. Concert Jazz manouche de bach à Django. Parc Thermal Gratuit.
- **Le 14 août. De 14 à 20h.** La Bresse. Concours de pétanque en doublette, près du gymnase. Rens : M. Jennequin : jennequin.jeanlouis@orange.fr
- **Le 15 août. De 9h à 21h.** La Ténine, Vallée de Chajoux. 23^eme fête de la forêt et du granit. Rens : M. Fleurance 03.29.25.57.71
- **Le 15 août. Dès 9h30.** Contrexéville. Concours de pétanque en triplette mixte ouvert à tous organisé par La Boule Légère. Gratuit. Restauration et buvette sur place.
- **Les 15 et 16 septembre.** Contrexéville. Fête patronale. Parking du casino.
- **Le 17 août. A 20h45.** Remiremont. Concert « Remo », place de l'abbaye.
- **Le 18 août. De 15h à 23h30** Neufchâteau. Sortie à Bussang au Théâtre du Peuple. Spectacle tout public « Les encorbrants font leur cirque ». Visite du théâtre possible pour 2 €. Repas tiré du sac ou buffet campagnard proposé par le théâtre pour 14 €. Tarif transport compris : 14 €. Moins de 12 ans : 10,50 €
- **Le 19 août. Dès 16h.** Contrexéville. Concert « l'Échappée belle » au Parc thermal. Gratuit.
- **Le 21 août. De 14 à 20h.** La Bresse. Concours de pétanque en doublette, près du gymnase. Rens : M. Jennequin : jennequin.jeanlouis@orange.fr
- **Le 24 août. A 20h45.** Remiremont. Concert « Licorne », place de l'Abbaye.
- **Le 31 août. A 20h45.** Remiremont. École Municipale de Musique de Remiremont, Place de l'Abbaye.
- **Jusqu'au 25 août. De 14h à 19h.** Raon-l'Étape. Sports et jeux de société au Cosec. Entrée libre.
- **Jusqu'au 24 août. A 18h30.** Raon-l'Étape. Quai de la victoire, « vendredis musicaux ».
- **Le 22 août. A 21h30.** La Bresse. Ciné plein air, à l'esp. Loisirs patinoire. Rens : 03.29.52.60.09.
- **Le 22 août. De 17 à 22h.** La Bresse. Mercredi des producteurs. Soirée artisanale avec animation. Parking des champions. Rens : Ville de la Bresse. Tél : 03.29.25.40.21
- **Le 23 août. Dès 21h.** Neufchâteau. Visite guidée nocturne des plus beaux sites de Neufchâteau. à la lampe torche. Se munir d'une lampe torche. Départ Place st-Nicolas.
- **Les 24, 25, et 26 août.** Remiremont. Animations africaine à l'espace « le Volontaire ».
- **Jusqu'au 25 août. De 14h30 à 17h30.** Épinal. « Le livre prend l'air » tous les mercredis et samedis.
- **Le 25 août. Dès 14h.** Fort de Bourlémont. Concours de Pétanque : ouvert à tous en doublette.
- **Les 14, 15 et 16 septembre.** Contrexéville. Interclubs de pêche. Site des Lacs. 4 clubs : Contrexéville, Golbey, Messein, Crèvèchamps.
- **Le 15 septembre.** La Bresse. Forum des associations à la Halle des Congrès. Rens : Ville de La Bresse 03.29.25.40.21
- **Le 16 septembre.** St-Nabord. RANDO VTT, organisée par le SLEC. Départ du chalet de Pusieux.
- **Le 16 septembre.** La Bresse. Coupe de Lorraine Jeunes VTT Cross-country. Site de la Vertbruche. Rens : M. Thiriet arnoldedb@yahoo.fr
- **Le 22 septembre.** Remiremont. 4^e Cyclo-cross de la cité des Abbesses « pour Alain » - Champ de Mars & Calvaire (U.C.R.)
- **Les 21, 22 et 23 septembre.** St-Nabord. RALLYE VOSGIEN, organisée par l'ASAC Vosgien
- **Le 23 septembre. De 8h à 18h.** La Bresse. Vide-grenier au groupe scolaire St-Laurent. Rens : Olivier Mathiot 06.26.64.67.63.
- **Le 30 septembre.** Départ et arrivée station Bresse – Honneck. Rainkopf Trail organisé par le club alpin français. Rens : 03.29.31.9580 ou au 03.29.63.17.74



EXPOSITIONS :

- **Jusqu'au 31 août.** Mirecourt. « Vous prendrez bien un petit café ? » Bibliothèque Municipale.
- **Du 28 juin au 31 août.** Epinal. « Artisanat Terre d'Excellence et d'innovation ». Créations de 30 entreprises artisanales. Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise. Entrée libre. Démonstrations : fabrication de chaussures, dorure à la feuille, travail de la terre, du verre, création de bijoux... et dégustations pâtisserie, boulangerie et chocolaterie.
- **Le 26 août. De 9 à 12h.** La Bresse. Retro Loisirs Ligne Bleue, voitures de collection. Au pkg complexe piscine. Rens : M.Remy Alain 03.29.25.57.36
- **Les 26 août et 30 septembre. De 9h à 13h.** Contrexéville. Exposition de véhicules anciens. Pkg du casino. Entrée libre. Rens : 06.63.13.35.83 ou 03.29.08.29.10.
- **Jusqu'au 31 août.** Raon-l'Étape. « Recettes culinaires et patois des Vosges », à la bibliothèque.
- **Jusqu'au 13 septembre.** Remiremont. Au musée Ch. De Bruyères, archives municipales, « Léon Werth, critique d'art et collectionneur ».
- **Du 1er au 22 septembre.** Remiremont. De 14h-19h - Exposition - Centre Culturel (Association Univers l'Art)
- **Du 21 au 23 septembre.** Mirecourt. « Orchidofolie 2012 », Espace Flambeau.
- **Du 11 au 29 septembre.** Mirecourt. « A la découverte de l'Alsace ». Bibliothèque municipale.
- **Du 17 septembre au 1^{er} octobre.** Epinal. Pierrick Lourme, Siège Vosgeling, 2 quai André Barbier. Entrée libre.
- **Le 30 septembre. De 9 à 12h.** La Bresse. Retro Loisirs Ligne Bleue, voitures de collection. Au pkg complexe piscine. Rens : M.Remy Alain 03.29.25.57.36
- **Jusqu'au 21 octobre.** Épinal. Frédérique Bertrand au Musée de l'Image.
- **Jusqu'au 31 octobre.** Épinal. Chemin des images. Parcours d'art contemporain le long de la Moselle.

JEUNE PUBLIC :

- **Tous les mercredis et les samedis. De 14h à 18h.** Plombières-les-Bains. Activités pour les jeunes de 11 à 18 ans, au caveau, rue Cavour.
- **Tous les lundis, mercredis et vendredis de l'été. De 15h à 17h.** Mirecourt. « A-musée vous ! ». Les enfants peuvent toucher des instruments, jouer, bricoler. Musée de la lutherie, tarif compris dans le billet d'entrée au musée.
- **Jusqu'au 31 août. De 7h30 à 18h30.** Golbey. Les centres aérés accueillent vos enfants de 4 à 11 ans révolus avec ou sans repas. Nbreuses activités sportives, manuelles, culinaires ou d'expression. Nbreux tps forts : BMX, modélisme, Tennis, piscine... Programme disponible au centre Culturel de Golbey.

DIVERS

- **Le 25 septembre.** La Bresse. Hommage aux nations Harkis. Rens : M. Fleurance 03.29.25.57.71

Vosgeling
INFO

est une publication gratuite de :

**Office Public de l'Habitat
du Département des Vosges**

2, quai André Barbier - 88026 ÉPINAL CEDEX
Directeur de la publication : Jean-François MARCHAL
Conception et rédaction : Maud THEVENY, VOSGELIS

Réalisation et impression :
Groupe Socospint Imprimeurs



Dépôt légal n°1563 - juillet 2012 - N° ISSN : 0298-3680